

Communiqué de presse, le 31 octobre 2013

Trafic régional transfrontalier

CFF et SNCF ensemble pour la réalisation du service RER franco-valdo-genevois

Les opérateurs CFF et SNCF renforcent leur partenariat dans le cadre du RER franco-valdo-genevois, dont la mise en service est prévue en décembre 2017. Andreas Meyer, CEO des CFF et Guillaume Pepy, Président de SNCF, ont signé, le 30 octobre à Paris, une Lettre d'Intention à cet effet. Celle-ci définit les prochaines étapes du projet et fixe les bases de l'organisation de l'exploitation, conformément à la volonté des autorités franco-suisse, commanditaires du trafic régional. Une société commune, à majorité CFF et avec siège à Genève, sera créée d'ici à la fin 2014. Le futur réseau transfrontalier accueillera 50.000 clients quotidiennement.

Les CFF et SNCF ont signé, le 30 octobre à Paris, une Lettre d'Intention (LOI) qui précise les prochaines étapes du projet, tant au niveau du calendrier que de l'organisation de la future exploitation du RER franco-valdo-genevois (RER FVG).

Début 2014, il s'agira de regrouper les spécialistes CFF et SNCF qui travaillent sur le projet transfrontalier dans un même lieu, Genève. Cela permettra d'optimiser les échanges sur les prestations à coordonner des deux côtés de la frontière, tels que les horaires, le matériel roulant, la tarification, les interfaces avec les réseaux nationaux, internationaux et les autres moyens de transports.

D'ici à la fin 2014, une société commune, à majorité CFF et avec siège à Genève, sera créée afin de définir les modalités d'exploitation du futur RER transfrontalier.

Pour respecter la mise en service du RER FVG prévue à la fin 2017, les commanditaires franco-suisse du trafic régional (Région Rhône-Alpes, cantons de Genève, de Vaud, et Confédération) doivent prendre une décision dans les meilleurs délais sur la composition de la flotte et le principe de l'offre. Les deux opérateurs, CFF et SNCF leur ont déjà remis les éléments de décision.

Dans un premier temps, la nouvelle société CFF-SNCF assurera le suivi et le pilotage de l'offre commerciale sur l'axe Genève-Bellegarde qui est une des branches du RER FVG. Cet axe sera modernisé et desservi par de nouveaux trains régionaux, dès septembre 2014. Dans un deuxième temps, elle sera en charge du management de produit pour l'ensemble du RER FVG ainsi que de la conception de la production.

« Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrés, avec l'ensemble de nos partenaires, sur les questions de financement et d'infrastructure, notamment avec la construction de la nouvelle ligne CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse). Il faut maintenant recentrer le projet du RER franco-valdo-genevois sur nos clients et le service que nous leur offrirons », a déclaré le CEO des CFF, Andreas Meyer.

« Les trains du quotidien sont la priorité de SNCF. Je suis ravi de voir aboutir ce projet ambitieux qui bénéficiera chaque jour à 50 000 personnes des deux côtés de la frontière. Avec notre partenaire CFF, nous travaillons pour offrir à nos clients une solution de mobilité pratique, confortable, respectueuse de l'environnement », a précisé le Président de SNCF, Guillaume Pepy.

Le futur RER franco-valdo-genevois desservira 230 km de lignes et 45 gares de part et d'autre de la frontière, dans un rayon de 60 km comprenant Coppet, Nyon, La Plaine, Bellegarde, Evian, La Roche-sur-Foron, St-Gervais et Annecy.

Au centre de l'agglomération Genève-Annemasse, il y aura 6 trains par heure, 7 jours sur 7 et sur le reste du réseau, en heure de pointe, un minimum de 2 relations par heure.